



**Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement
tenue le mercredi 16 octobre 2024
pour l'école BOUCHARD et à laquelle les membres suivants sont présents :
Rencontre en présentiel**

Membres présents :

M. Gaël Tchatchou, parent	Mme Catherine Magnan, directrice par intérim
M. Jean-Charles Descarries, parent	Mme Karina Villeneuve, enseignante 2 ^e année
Mme Vanessa Gareau, parent & représentante du comité de parent	Mme Amélie St-Denis, enseignante maternelle 4 ans
Mme Fanie Laurin, parent substitut	Mme Mylène Girard, TES
Mme Julie Grant, parent substitut & secrétaire actuelle	

Membres absents :

Mme Kathy Vermette, parent	Mme Valérie Laniel, représentante SDG
Mme Julie St-Jean, parent substitut, présidente actuelle	
Mme Marie-Marcelle Djomou, parent, vice-présidente actuelle	

1) Mot de bienvenue

La directrice par intérim, Mme Catherine Magnan, se présente, souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée à 18h03.

2) Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum est atteint. Les absences/présences sont consignées dans le tableau ci-haut. **2.1** - Étant donné que les enfants de Mme Djomou ne fréquentent plus l'école Bouchard, il manque alors un membre parent au sein du CÉ. La durée du mandat restant est de 1 an. Mme Julie Grant se propose pour prendre le mandat et devenir ainsi membre parent plutôt que substitut.

Proposé et appuyé par Mme Vanessa Gareau

Secondé par Mme Fanie Laurin

3) Nomination : Présidence, vice-présidence, secrétariat

Mme Julie St-Jean est toujours la présidente actuelle. Malgré son absence, il a été confirmé qu'elle souhaite céder sa place à un autre parent. M. Gaël Tchatchou et Mme Vanessa Gareau se proposent donc pour la présidence. Comme Mme Gareau est également représentante du comité de parent et qu'elle trouve intéressant que de nouveaux parents s'impliquent, elle laisse le poste à M. Tchatchou. Il n'y a donc pas lieu de voter. M. Tchatchou sera donc le président du CÉ. Le poste de vice-président sera occupé par M. Jean-Charles Descarries. Étant donné que Mme Julie Grant était la secrétaire l'an dernier, elle propose de poursuivre et personne ne s'y oppose.

La présence masculine au sein du CÉ est soulignée et est grandement appréciée.

4) **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Aucun point n'y est ajouté.

Proposée par M. Jean-Charles Descarries

Secondée par Mme Vanessa Gareau

CE-057-2425-001

5) **Dispense de la lecture du procès-verbal du 11 juin 2024;**

Le survol du procès-verbal a tout de même été fait étant donné les nouveaux membres au CÉ.

6) **Suivi et adoption du procès-verbal du 11 juin 2024;**

Le point concernant le retour de Mme Larocque a été souligné. On ne sait pas quand Mme Larocque sera de retour, et son congé est réévalué chaque mois. Mme Catherine Magnan assurera la direction par intérim tant que Mme Larocque ne sera pas de retour.

Proposé par Mme Fanie Laurin

Secondé par Mylène Girard

CE-057-2425-002

7) **Parole à l'assemblée;**

Il n'y a pas d'assemblée étant donné l'absence de parent. Aucun point à signaler. Mme Catherine Magnan prend tout de même un moment pour expliquer ce qu'est la parole à l'assemblée et comment ça fonctionne.

8) ***Règles de régie interne du CÉ**

Le document est présenté sommairement aux membres. Il est suggéré de le lire plus en profondeur chez soi.

Adopté par Mme Vanessa Gareau

Secondé par Amélie St-Denis

CE-057-2425-003

9) ***Activités et sorties éducatives 2024-2025**

Les activités du préscolaires sont présentées et expliquées par Mme Amélie St-Denis. Ces activités sont approuvées.

Les activités du premier cycle sont présentées par Mme Karina Villeneuve. Ces activités sont approuvées.

Une question a été posée en ce qui a trait à l'activité de glissade sur tubes pour toute l'école. Cette activité avait été écartée l'an dernier en raison de l'horaire des autobus. Mme Karina explique qu'ils ont réussi à trouver une journée où il était possible d'avoir les autobus plus tôt et de ce fait, arriver plus tôt sur le site des glissades.

Mme Magnan explique les montants accordés 30\$ culturel et autres sorties 20\$.

Les activités du 2^e cycle sont présentées. Plusieurs questions sont posées concernant le Stop Motion et les coûts indiqués pour les élèves de 4^e année. Grâce à Mme Karina, les membres ont pu comprendre l'activité Stop Motion et avoir un détail du 14.10\$ par élève de 4e. En réalité, il reste une balance au montant total accordé. Les enseignantes de 4^e année sont en train d'évaluer les activités disponibles pour tenter d'en ajouter une. Ces activités sont approuvées.

Les activités du 3^e cycle sont présentées. Ces activités sont approuvées.

Mme Mylène parle brièvement de la pièce Pareil, pas pareille de la troupe de théâtre Parminou.

Présentation de l'activité au SDG de cinéma à la polyvalente Lavigne lors de la prochaine journée pédagogique du 1^{er} novembre 2024. Coquille dans la date de l'activité à corriger.

Toutes les activités sont :

Approuvées par Fanie Laurin

Secondées par Vanessa Gareau

CE-057-2425-004

10) Plan de lutte contre la violence 2024-2025

Présentation générale et explications de ce qu'est le plan de lutte. Rappel de l'ajout d'un volet pour les violences à caractère sexuel. Mme Magnan mentionne que des ressources sont disponibles au centre de services scolaire en cas de violence de ce type.

Explications sommaires des différents termes : intimidation, violence physique, verbale, etc.

Mme Magnan tient à souligner qu'à l'école Bouchard, l'équipe est très soudée. Des plans ont été mis en place et des actions concrètes sont menées pour prévenir la violence avant qu'elle ne survienne. Mme Magnan explique également que les classes fragiles, cette année, sont celles de 1re et de 5e année. Elle mentionne aussi que certains élèves à besoins particuliers, présents en maternelle l'an dernier, sont retournés à l'école St-Philippe.

Elle tient à souligner le travail exceptionnel des TES et de tout le personnel.

Elle explique également qu'une formation aura lieu : CPI.

Mme Julie Grant suggère que les bénévoles puissent avoir accès à cette formation afin d'acquérir des outils pour mieux gérer les situations relationnelles et comportementales avec les élèves. Les membres, ainsi que Mme Magnan, proposent même d'élargir l'accès à tout parent intéressé ou parent-accompagnateur. Mme Magnan va vérifier de son côté si cela est envisageable ou s'il serait possible d'organiser une formation parallèle de quelques heures.

Mme Magnan explique que des personnes ressources d'aide en classe, auprès des professeurs ou d'enfants particuliers ont été engagées et qu'une différence notable est déjà constatée. Ça permet notamment de décharger les TES.

Adopté par Amélie St-Denis

Secondé par Fanie Laurin

CE-057-2425-005

11) PEVR/ Projet éducatif

Mme Magnan présente et explique le PEVR, en particulier le projet éducatif de l'école Bouchard. Elle précise que chaque école a son propre projet éducatif. Le projet, d'une durée de 4 ans, a débuté en 2023 et se terminera en 2027. Il est établi en fonction des valeurs, des orientations et des enjeux de l'école. Actuellement, le projet en est à la mise en place des actions pour concrétiser les moyens proposés précédemment. Au démarrage du projet, un soutien en mathématiques était nécessaire, ce qui a été mis en place et se poursuit. Cependant, il est désormais constaté que le français et la lecture devront également être pris en compte à l'avenir. Pour l'instant, les actions doivent être mises en place et structurées pour tous les cycles. En décembre 2024, une régulation sera effectuée pour évaluer ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire. À la fin de l'année scolaire, un bilan sera dressé pour identifier les actions qui ont été une réussite et celles qui ont été moins efficaces. La diffusion du projet est accessible aux parents et aux enseignants.

12) Campagne de financement 2024-2025

Marché de Noël - projet entrepreneurial. Explication de ce qu'est le marché de Noël, la fabrication des décorations, objets par les élèves. Le montant est remis aux classes participantes pour l'achat de fournitures, livres, etc.
Coquille dans la date du marché le 3 décembre 2024 et non 2023.

Approuvé par Jean-Charles Descarries

Secondé par Fanie Laurin

CE-057-2425-006

13) Formation obligatoire des membres du CÉ

Mme Catherine Magnan présente sur le site du ministère les capsules à visionner pour la formation des membres du CÉ.

14) Parole au délégué du comité de parents

Mme Vanessa Gareau, représentante du comité de parents au centre de services scolaire a été en présentiel à la première rencontre. La première rencontre visait les élections des membres. Elle mentionne qu'uniquement la première rencontre est en présentiel et les autres seront en vidéoconférence. Elle explique aux membres ce qu'est le comité de parents au centre de services scolaire. Elle explique qu'il y a eu des élections pour : président, vice-président, secrétaire, volet culturel et volet transport. Aucune information additionnelle à partager pour le moment.

15) Parole à la direction et aux enseignantes

Mme Karina Villeneuve tient à souligner l'importance de Mme Catherine Magnan à la direction par intérim dès le début de l'année et même avant. On a de la chance d'avoir une direction assurée à l'école. Cela a permis de mettre en place dès le départ des actions, des plans, etc.

Mme Magnan et les membres du CÉ de l'école soulignent l'importance du rôle de M. François Piché responsable à l'accompagnement à la direction de nouvelles personnes ou de changement de direction. Mme Magnan le décrit comme un mentor, qui est toujours présent pour répondre à ses questions. C'est aussi sécurisant d'avoir cette personne disponible pour mieux assurer son rôle à la direction d'une école.

A son tour, Mme Magnan souligne la chance que l'école a, d'avoir une stabilité du personnel. L'équipe est solide tant les enseignantes, les TES que le personnel spécialisé. Elle est heureuse de l'harmonie et du climat à l'école. Elle souligne l'équipe qualifiée et expérimentée du SDG. Elle reparle aussi des aides en classe et aux élèves qui ont un impact majeur. Ça aide particulièrement au préscolaire, 1re et 5^e années. Elle souhaite avoir d'autres ressources aides. Une aide additionnelle est déjà prévue pour la classe de 4-5 année. Mme Magnan explique qu'elle recherche aussi activement une troisième TES pour un poste de 20hres à combler. L'objectif est de décharger les TES.

Les récréations des élèves du préscolaire indépendamment des autres élèves sont un point positif à l'école et très appréciées.

Bref retour sur les activités qui ont eu lieu depuis la rentrée : Cross-Country, épluchette de maïs, Ultimate Frisbee dont l'école a remporté une bannière chez les garçons.

16) Parole à la représentante du service de garde

La représentante du SDG, Mme Valérie Laniel, est absente.

17) Calendrier des rencontres du CÉ

Étant donné l'heure, on suggère de fixer la prochaine rencontre. Elle ne peut pas être le 4 décembre puisqu'il s'agit d'une journée pédagogique. On hésite en raison du PRIÉ à remettre le 13 décembre 2024. Mais finalement, on fixe le

mercredi 11 décembre à 18hres. On mentionne aussi qu'il serait important de confirmer notre présence quelques jours avant la date.

18) **Questions diverses**

Mme Julie Grant, bénévole à la biblio, souligne le fait que l'escabeau acheté pour remplacer le marchepied n'est pas très sécuritaire. Comme il n'est pas évident de l'ouvrir et de le fermer, on doit le laisser ouvert les marches vers un mûr. Ça devient un module de jeu pour certains élèves. Ce que confirme Mme Mylène Girard qui a déjà eu un cas. Mme Magnan dit que justement la régisseuse en santé et sécurité du CSS est supposée venir prochainement et qu'elle va voir avec elle.

En discutant de la sécurité, Mme Magnan ajoute qu'elle souhaite qu'un exercice de confinement barricadé soit effectué à l'école. Cependant, cette pratique doit être bien planifiée et organisée pour qu'il n'y ait pas de débordement. Les parents membres étaient inquiets de comment est présenté l'événement aux élèves et Mme Karina s'est fait rassurante en disant que le danger c'était plutôt un ours ...

19) **Levée de l'assemblée**

Mme Julie Grant propose la levée de l'assemblée à 20h21

CE-057-2425-007

Julie Grant

Secrétaire de la rencontre

Mme Catherine Magnan

Directrice par intérim